



Avis de Convocation à la 39e Assemblée Générale Annuelle

Date : Jeudi 12 décembre 2024

Lieu : Hôtel Explorer de Yellowknife, Salle Katimavik D

Heures :

- **18 h 00 – 19 h 00** Cocktail et buffet
- **19 h 00** Début de l'Assemblée

Note : En raison du service de bar, cet événement est réservé aux personnes de 19 ans et plus.

Chers membres,

Il me fait grand plaisir de vous convier, au nom du conseil d'administration, à la 39e Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Les portes ouvriront à 18 h pour permettre aux participants de se retrouver dans une ambiance cocktail et buffet avant l'Assemblée. Nous vous prions d'arriver avant le début de l'AGA, prévu à 19 h, afin de faciliter l'accueil, la vérification des statuts de membre et de nous aider à respecter l'horaire. Veuillez noter que quatre postes seront en élection et que les détails à cet égard se trouvent à la page suivante.

L'Assemblée portera sur l'exercice 2023-2024. Vous trouverez ci-dessous les liens pour télécharger le projet d'ordre du jour et l'avis de résolution spéciale, requis en raison de la tenue de l'AGA plus de six mois avant la fin de l'année fiscale.

Nous espérons vous voir nombreux pour cet événement important de la vie associative. Ce sera l'occasion de faire le point sur la situation de notre Association, qui s'apprête d'ailleurs à célébrer son 40e anniversaire !

Cordialement,

Geneviève Charron
Présidente du Conseil d'administration

Postes en élection

Cette année, **quatre postes au sein du Conseil d'administration** sont à pourvoir :

- Le poste de **présidente** (actuellement occupé par Geneviève Charron).
- Trois postes d'**administrateurs** (actuellement occupés par Michel Legault, Anna Krizova et Sheryl Boily).

Les personnes intéressées à s'impliquer activement au sein de l'AFCY en rejoignant le Conseil sont invitées à poser leur candidature lors de l'AGA. Nous les encourageons toutefois à [nous contacter](#) d'avance afin de discuter des responsabilités et des attentes liées au rôle. Les mandats sont d'une durée de deux ans.

Règlement du vote

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de postes disponibles, chaque candidat aura l'occasion de se présenter brièvement avant le vote.

- **Seuls les membres en règle et âgés de 19 ans et plus** peuvent :
 - Se présenter comme candidats.
 - Proposer ou seconder une candidature.
 - Participer au vote.

Note : Si votre adhésion n'est pas en règle avant le début de l'AGA, vous ne pourrez ni proposer, ni seconder, ni appuyer, ni voter lors de celle-ci.

Renouvellement de votre adhésion

Pour renouveler votre adhésion, utilisez l'un des liens disponibles ci-dessous.

Liens utiles :

- **Devenir membre** : Si vous n'avez jamais été membre depuis l'instauration du nouveau système en ligne et souhaitez le devenir, [utilisez ce lien](#).
- **Renouveler ou vérifier votre adhésion** :
Pour renouveler ou prolonger un membership existant (ou ayant existé depuis l'instauration du nouveau système en ligne) ou pour vérifier son statut, rendez-vous dans la section « [Mon Compte](#) » :

Notez que vous pouvez renouveler votre membership à l'avance si vous le désirez ; 12 mois seront ajoutés à la date d'expiration figurant à nos dossiers le cas échéant.

Documents en version PDF :

- [Avis de résolution spéciale](#)
- [Projet d'ordre du jour de l'AGA](#)
- [Procès-verbal de l'AGA 2022-2023](#)
- [Statuts et règlements de l'AFCY](#)